

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 31/12/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

AUDITION LABBEY – Modifications multiples

Référence : L010334

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 20 mai 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification de sociétéModifications multiples

AUDITION LABBEY S.A.R.L au capital de 10.000€. Siège social : 12-14 rue de Kervam, 56270 PLOEMEUR. 754 069 821 R.C.S de LORIENT. L'A.G mixte du 11/05/2022 a décidé de : – modifier l'objet social comme suit : Au sein du réseau AUDILAB, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à l'audioprothèse la fabrication, la réparation, l'entretien, la réalisation, l'achat, la vente, la location et la distribution de tous appareils, matériel ou accessoires acoustiques ou destinés à favoriser l'écoute et l'audition ou au son, ou s'y rattachant, l'exercice de la profession d'audioprothésiste et de toute activité similaire ; – La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant aux activités spécifiées ; – La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; – La participation, directe ou indirecte, dans toutes opérations ou affaires pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus ou susceptibles de favoriser le développement des affaires sociales : constitution de sociétés nouvelles, apports, souscriptions ou achats de titres et droits sociaux, etc.. – prendre acte du départ de la gérante, Mme Marie-Charlotte LABBEY. – transformer la société en SAS. A été nommé Président F.M.I. SARL au capital de 190.000€, 12-14, rue de Kervam, 56270 PLOEMEUR, 841 472 699 R.C.S de LORIENT, représentée par Mme Marie-Charlotte LABBEY. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à un vote. Clauses d'agréments : Toutes transmissions d'actions, quelle que soit leur forme, sont soumises au droit de préemption des autres associés. Mention au RCS de LORIENT.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
